

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas-Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chausée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 43, 7 18, 8 43, 9 48, 11 46, m., 12 23, 1 58, 3 39, 5 13, 6 48, 7 28, 8 28, 9 38, 11 08. s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 45, 10 18, 11 28, m., 1 20, 2 45, 5 10, 5 38, 7 18, 8 23, 10 36, 11 38. Lille à Roubaix, 5 15, 6 55, 8 29, 9 55, 11 05, 12 57, 2 22, 4 47, 5 20, 6 55, 8 00, 10 13, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 05, 7 10, 8 05, 9 40, 11 34, 12 15, 1 50, 3 31, 5 05, 6 07, 7 20, 8 18, 9 28, 11 00. Mouscron à Lille, 6 52, 9 22, 11 20, 11 57, 3 43, 4 47, 5 49, 7 02, 9 05. DIMANCHES ET FÊTES: Tourcoing à Mouscron, 7 27, 7 36 soir; Mouscron à Tourcoing, 8 00 soir.

BOURSE DE PARIS

DU 30 NOVEMBRE

0/0	61 80
1/2	88 75
Emprunts (5 0/0)	97 97 1/2
DU 1 ^{er} DÉCEMBRE	
0/0	62 10
1/2	88 50
Emprunts (5 0/0)	98 40

ROUBAIX, 1^{er} DÉCEMBRE 1874

BULLETIN DU JOUR

Le télégraphe, nous apportant hier le résultat des élections parisiennes, le résumait ainsi: Cinquante-trois radicaux, dix républicains modérés, onze conservateurs et cinq ballottages. Ce serait déjà aussi inquiétant que possible; mais ce n'est pas tout: les dix que l'on qualifie de modérés n'étaient pas sur les listes conservatrices, qui comptaient cependant beaucoup de candidats républicains; ce sont simplement des variétés de radicaux, car on sait que les feuilles radicales n'avaient pas une liste complètement uniforme. En réalité, on peut compter une douzaine de conseillers plus ou moins conservateurs et méritant à peu près cette épithète; tout le reste est fleur de radicalisme.

Le conseil municipal de Paris forme un des plus beaux bouquets rouges qu'il soit possible de voir; on n'aurait pas mieux eu sous la Convention, et nous ne voyons pas quelles importantes épurations aurait à faire la Commune, si elle ressuscitait.

Le journal de MM. Gambetta et Challemel-Lacour exhortait, avant-hier, Paris, à couronner les élections municipales de la France. C'est fait; le couronnement ne laisse rien à désirer. Il ne reste plus, maintenant, qu'à faire quelques élections à l'Assemblée nationale, pour submerger les vingt ou vingt-cinq voix que compte encore la majorité conservatrice, ou à obtenir la dissolution, et la France est prise, des pieds à la tête, dans les filets du radicalisme, du désordre légal.

Le Français dit qu'il est absolument inexact que le gouvernement soit disposé à lever l'état de siège. Tous les préfets qui ont été pressentis sur une pareille mesure, s'y sont montrés énergiquement opposés, et y verraient un véritable danger social. Aucune proposition dans ce sens ne sera faite par le gouvernement à l'Assemblée.

LETTRÉ DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix).

Paris, 30 novembre. Personne ne sera surpris du résultat des élections municipales de Paris, pas même les feuilles radicales, dont les mines modestes de ce matin sont à signaler. Elles ne s'attribuent pas le mérite du triomphe, elles le rapportent tout entier à cette intelligente population parisienne, la tête et le cœur de la France, la plus énergique soutien de la

démocratie républicaine, etc., etc.; je vous fais grâce du reste.

Dès le premier jour, 75 candidats sur 50 ont été élus: soixante-cinq appartenaient au parti républicain plus ou moins radical; dix aux divers groupes conservateurs. Et comme dans les cinq scrutins de ballottage qui auront lieu, la lutte ne sera engagée qu'entre radicaux plus ou moins foncés, il est établi dès aujourd'hui que les conservateurs, qui comptaient 30 représentants dans l'ancien conseil, n'en auront plus que 10 dans le nouveau. Combien leur en restera-t-il dans le prochain conseil?

C'est sous l'impression profonde produite par les votes parisiens que nos députés vont se trouver réunis après quatre mois de vacances. Les fractions diverses de la droite s'en montrent tant soit peu effrayées, et y trouveront une raison préemptoire pour soutenir le gouvernement du Maréchal, pour travailler à constituer une majorité.

Le résultat avait été prévu par les groupes de la gauche et le mot d'ordre a été donné de l'atténuer autant que possible. C'est là sans doute la raison pour laquelle les réunions préparatoires des groupes de la gauche ont été si calmes. De ce côté, en effet, comme à droite, on a émis l'avis que les questions irritantes devaient être ajournées, que le patriotisme exigeait le vote immédiat de la loi sur l'armée, qu'il ne fallait point avant la fin de l'année généraliser le commerce et l'industrie.

Pour un peu on renoncera à toute interpellation, si l'on ne fallait pas avant tout sauvegarder les principes et donner une sorte de satisfaction à la queue des intrançaisants, qui n'entendent rien à toutes les finesses parlementaires.

Donc il paraît que le gouvernement sera interpellé sur l'état de siège, sur les candidatures officielles; mais les choses n'iront pas bien loin. Les grands carders de l'opposition attendront quelques semaines pour entrer en scène. Tel est le sens de conversations tenues entre divers députés depuis samedi; et tout cela est vraisemblable, peut se réaliser à moins que quelque, gros incident ne surgisse tout à coup et ne vienne dissiper en un instant toutes ces résolutions de modération réciprocque.

Il y a eu à Versailles, ce matin, conseil de ministres: on assure qu'il a été donné au conseil lecture du message présidentiel, qui, contrairement à ce qu'avaient affirmé certains journaux, n'avait pas été, il y deux jours, envoyé à l'imprimerie nationale pour y être tiré à 150,000 exemplaires. Par conséquent, tout ce qui a été dit sur le sens du message et tout ce qui pourra être dit avant mercredi, tout cela est pure hypothèse. Or le Maréchal insiste pour que ses pouvoirs soient immédiatement organisés, ou qu'il déclare s'en remettre à l'Assemblée pour lui donner à son heure les moyens de gouverner sans conflit possible jusqu'en 1880, ses déclarations, quelles qu'elles soient ne modifieront pas beaucoup la situation et, en tout cas, ne constitueront pas à elles seules une solution. Il nous semble donc sage de ne pas attacher d'avance au message présidentiel une influence considérable sur les actes futurs de l'Assemblée, et il est inutile sous ce rapport, de se préparer une déception.

L'illustre Maréchal n'est point un de ces hommes d'Etat qui créent des gouvernements comme les Washington ou qui les transforment comme les Bismarck: c'est simplement un loyal soldat qui a accepté la mission de maintenir l'ordre matériel pendant sept années. Il a engagé sa parole et il re-tera à son poste jusqu'au dernier jour. Que l'on

ne compte donc passer le message de mercredi ou de jeudi pour dissiper toutes les incertitudes de l'avenir du septennat.

A l'heure du départ ordinaire du train des députés, il n'y avait guère affluence d'honorables aujourd'hui à la gare St-Lazare, et bon nombre de curieux ont été déçus. En effet, la plupart des députés étaient partis dès le matin pour assister à diverses réunions avant la séance. Beaucoup ont été se faire inscrire à l'hôtel de la présidence.

Il paraît que M. Senard refuse de se laisser porter pour la présidence de l'Assemblée contre M. Buffet: il a été question de l'amiral Pothuau, qui serait appuyé par M. Thiers, puis de M. Léon Say. Mais il est bien possible que, au dernier moment, aucun concurrent ne soit opposé à M. Buffet, et que la lutte entre les deux grandes fractions de l'Assemblée ne s'engage que pour la nomination des vice-présidents. C'est du moins ce qu'on m'annonce de Versailles cette après-midi.

La loi sur la presse maintient, dit-on, la juridiction du jury en ce qui concerne les délits et crimes politiques, et attribue aux tribunaux correctionnels tous délits qui n'ont pas un caractère spécialement politique.

Malgré l'animation qui régnait hier soir sur les boulevards intérieurs et le mouvement inaccoutumé qu'on pouvait constater dans certains quartiers excentriques, la journée et la soirée d'hier n'ont été marquées par aucun accident grave. Il est vrai qu'on avait que l'ordre avait été donné d'empêcher toute manifestation.

Au scrutin du 8^e arrondissement, le candidat du centre gauche, M. Hector Pessard, est arrivé le second, après le candidat des radicaux. Il a obtenu 1280 voix et M. Riant 1730. C'est une défaite honorable et M. Pessard en paraît très-satisfait dans une lettre de remerciements qu'il adresse aux électeurs.

Un joli mot à propos de l'éditeur Germer Baillière qui a été élu hier: c'est bien le moins, puisqu'il imprime des livres, qu'on l'éluise.

Hier, au concert Frascati, on a sifflé la *Marseillaise*. Il est vrai que quelques notes seulement devaient figurer dans un morceau et que M. Litolf a fait exécuter l'air tout entier. Grand tapage: les siffleurs ont été expulsés comme il convient de faire à l'égard d'affreux réactionnaires qui prétendent ne rien laisser ajouter à un programme de concert.

L'impératrice de Russie a quitté Paris ce matin: elle est montée dans un train qui n'avait pas servi depuis la chute de l'Empire.

Tous les capitaines de pigeons voyageurs sont partis ce matin pour Versailles avec leurs messagers ailés. Les pauvres bêtes débent mal: le temps est couvert, il pleut depuis le matin et le vent souffle en tempête. Vous lirez néanmoins leurs dépêches dans tous les journaux du soir.

LETTRÉ DE VERSAILLES

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Versailles, le 30 novembre 1874.

La réunion Colbert, qui avait déjà tenu séance samedi dernier, en a tenu une seconde aujourd'hui sous la présidence de M. Audren de Kerdel.

Étaient présents: Marquis d'Andelarre, Audren de Kerdel, Baragou, Bernard-Dutreil, comte Benoist-d'AZY, comte de Béthune, le colonel Carron, de Chabrol, Delavau, Depeyre, Henri Fournier, de Gavaudie, Giraud, marquis de la Guiche, Huon

de Penanster, colonel de la Pervanchère, baron de Larcy, de Largentaye, comte de La Roche Thulon, Amédée Lefèvre-Pontalis, le comte de Maillé, vicomte de Meaux, Merveilleux du Vignaux, Monjaret de Kerjégu, marquis de Montlaur, marquis de Mortemart, Louis de Saint-Pierre, marquis de Sars, comte de Sugay, marquis de Pléouc.

Aucune décision n'a été prise, on s'est borné à un échange de vues sur la situation, et l'on est tombé d'accord sur ce point que l'union de tous les groupes de la droite et du centre droit pouvait seule vaincre les difficultés qui s'accumulent autour de nous.

Le centre droit a, du reste, donné une preuve de son désir de maintenir son union avec la droite modérée en décidant que l'un des fauteuils de vice-présidents serait réservé à l'un de ses membres. La droite a accepté cette marque de sympathie mais elle n'a pas encore choisi son candidat; ce sera probablement M. Depeyre ou M. de Kerdel.

La réunion Colbert renouvellera son bureau la semaine prochaine.

Le centre droit s'est également réuni une heure, Hôtel du Petit Vatel, sous présidence de M. le duc d'Audiffret-Pasquier étaient présents: MM. le duc de Brog, comte d'Harcourt, Desjardins, Cornélie Witt, Lambert de Sainte-Croix, de Bar Tallon, Anisson-Duperron, Vandier, Champvallier, Mormet, Boreau Lajana, comte de Ségur, Plichon, Debassys, Richeumont, Jourdan, de Lucombe, Vingt marquis d'Andelarre, Taillefer, Henri Fournier, Léonce de Lavergne, Callet, baron Jouvencel, etc.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier a commencé par déclarer qu'il maintenait énergiquement ce qu'il avait dit, sa démission, s'est prononcée d'une façon générale con les présidences trop prolongées qui avaient l'inconvénient de personifier un grand homme; il a ajouté, en ce qui concernait personnellement, que sa retraite était absolument nécessaire; que dans des circonstances graves où l'on se trouvait, était indispensable d'avoir recours à la conciliation et d'ouvrir des négociations avec d'autres groupes pour arriver à une action commune; il a fait remarquer que son intervention comme représentant du centre droit serait funeste en raison des prévisions que certains partis nourrissent con lui; il a rappelé qu'il était suspect à l'extrême droite, hat du parti bouapartiste et aimé du centre gauche. Il a conclu en insistant ses collègues à lui choisir un successeur.

La réunion, se rendant aux raisons qui venaient de lui être exposées, a accepté la démission de M. d'Audiffret-Pasquier et élu à l'unanimité pour le remplacer M. Bocher.

Elle a ensuite examiné la question de l'élection de deux vice-présidents en remplacement de MM. de Gouliard et géné de Chabaud-Latour.

M. Lambert de Ste-Croix a proposé d'écrire au centre gauche un de ces deux fauteuils afin de faire preuve du désir qu'avait la réunion d'arriver à une entente avec cet autre groupe.

M. le baron de Jouvencel s'est élevé avec force contre cette proposition; il a fait observer que le centre gauche avait déjà un vice-président, M. Martel; il a donné encore d'autres bonnes raisons qui ont décidé le centre droit à rejeter la motion de M. Lambert de Ste-Croix.

Un autre membre a mis en avant le nom de M. Léonce de Lavergne, mais cette can-

didature a été aussi écartée comme trop significative en raison de l'attitude qu'avait prise cet honorable député lors de la présentation de la proposition de M. Casimir Périer.

Le centre droit a fini par décider, comme je vous l'ai dit plus haut, qu'un des deux fauteuils vacants serait offert à la droite modérée afin de bien constater l'union intime des deux groupes et que le second candidat de la réunion serait M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

Les bureaux des trois groupes de la gauche s'étaient réunis dans la matinée; après une longue délibération, ils ont renoncé à porter M. Senard comme candidat à la présidence de la Chambre, et ils ont arrêté de ne point faire obstacle à la réélection de M. Buffet.

Le groupe de l'Appel au Peuple s'est également réuni ce matin, sous la présidence de M. le Baron Eschasseriaux; il a été convenu qu'en voterait pour la réélection de M. Buffet; quant à la nomination des vice-

des Jésuites, et bientôt il devint provincial de l'Ordre, pour la province de Paris; on lui confia ensuite la direction de l'établissement de la rue de Sèvres, qui, sous son impulsion, prit une vie et une importance extraordinaires; il a écrit une Vie du P. de Ravignani, fort remarquable, et un récit saisissant de l'assassinat des Jésuites sous la Commune. E. G.

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 2 DÉCEMBRE 1874.

- 10 -

ANGÉLINE

PAR

CLAIRE DE CHANDENEUX.

(SUITE).

— Pardonnez-moi, madame la baronne, je craignais bien plus de vous déplaire que de déplaire à M. Revel; mais l'indignation m'a suffoquée, et je me suis trouvée mal.

— Vous n'êtes pas si délicate d'ordinaire. Laissez Angéline aux mains de M. Revel... et longtemps peut-être!

Mme Javin courba la tête sans répondre.

— Je comprends: ni force, ni ruse. Je suis fort mécontente de vous, Javin!

— J'ai cependant résisté de mon mieux, je le jure, madame! hasarda humblement la gardienne.

— Je n'en juge point ainsi. Au moment même où mes ordres auront plus que jamais besoin d'être strictement exécutés, votre surveillance, si facile à met-

tre en défaut, ne saurait me convenir davantage.

Mme Javin se redressa subitement effarée.

— Madame la baronne me renvoie?

— Je vous renvoie.

— Madame la baronne n'a pas réfléchi. Eliane haussa les épaules.

— Madame la baronne ne trouvera jamais personne comme moi pour la discrétion...

— Allez chercher Angéline, lui ordonna Eliane.

Mme Javin ne bougea pas.

— Madame la baronne doit bien savoir que le métier que je fais ici ne saurait convenir à tout le monde.

— Assez, madame Javin!

— J'engage madame la baronne à regarder à deux fois avant de mettre dans ses confidences une personne étrangère.

— M'obéirez-vous, enfin? s'écria Mme de Morancy, chez qui la colère croissante éteignait la dignité.

Mais Mme Javin sentait augmenter son audace à mesure que diminuaient ses chances de rentrer en grâce. Elle croisa ses bras devant sa maîtresse, et, la toisant dédaigneusement:

— Non, madame, dit-elle d'un ton de menace, ne tentez pas Dieu en mettant à ma place quelque femme honnête, qui croira remplir un devoir en se faisant votre complice!

— Ma complice! répéta Eliane exaspérée, mais sentant le besoin d'imposer

silence à sa dangereuse auxiliaire. Ma complice!... et en quoi donc, si l vous plaît?

Mme Javin eut un sourire écrasant.

— Vous m'auriez crue idiote si j'avais accepté comme ordonnances de médecins spéciaux ce traitement par la terreur, par l'isolement, par l'ignorance, par l'ennui, avec lequel vous avez la prétention de faire croire que l'on traite à guérir la maladie mentale de votre belle-fille.

Eliane, d'un geste superbe, voulut l'arrêter; mais Mme Javin ne s'arrêta pas.

— Je n'ai pu croire longtemps à votre bonne foi, et vous le sentiez bien, quand vous deveniez de plus en plus généreuse à mon égard. Dans votre classe, on ne s'explique pas, on paie.

Vous aviez un parti pris de séquestration, et de violence, au besoin; au fait, que m'importait? ce n'étaient point là mes affaires. Mais aujourd'hui, je vous le dis, madame, il est dangereux de pousser à bout une femme qui a très-clairement compris ce que vous cherchez. Je dis ce que vous cherchez, car peut-être les millions de M. Revel changeront-ils le cours de vos projets.

Vous cherchiez pour Angéline la folie complète — peut-être l'idiotisme, qui sait? — la séparation éternelle d'avec la société, et sa fortune, qui vous enrichit actuellement, passait enfin dans les mains de votre fils, le seul être que

vous aimiez en ce monde!

Avant qu'Eliane put répondre, Jules vint à elle, pâle comme un cadavre.

— Est-ce vrai? demanda-t-il d'une voix profonde comme celle d'un juge.

Eliane jeta un cri terrible et s'affaissa sur un fauteuil.

Mme Javin disparut.

— Est-ce vrai? répéta-t-il sombre et implacable.

Angéline venait d'entrer, et se tenait debout, tremblante, derrière les acteurs de cette scène. Elle se laissa glisser à genoux entre eux.

— Ne m'abandonnez pas! dit-elle à Jules en prenant sa main.

— Ne soyez pas fâchée... ne m'enfermez pas... je ne dirais plus rien, jamais! murmura-t-elle en cherchant craintivement le regard d'Eliane.

La baronne ne bougea pas; elle n'était ni sourde ni évanouie; elle combinait un plan, elle cherchait une réponse.

Mais la parole humble et terrifiée d'Angéline porta la conviction plus avant dans le cœur de son défenseur que les accusations furieuses de sa gouvernante.

— L'entendez-vous, madame? reprit Jules; elle ne dira plus rien... il y aurait cependant tant à dire!

Eliane ouvrit les yeux et respira douloureusement.

— Vous m'avez tuée! dit-elle d'une voix dolente, qui eût fort troublé Jules en tout autre moment!

Les révélations qui se faisaient jour autour de lui ne laissaient plus de place aux sentiments tendres dans son cœur, où se creusait un abîme.

— C'est vous, Eliane, qui avez tué mon amour! murmura-t-il tristement.

A cette parole émue, Eliane, qu'une terreur réelle agitait, crut ressaisir son empire; un sourire éclaira ses traits altérés, et d'un ton de doux reproche:

— Vous ajoutez foi aux paroles d'une servante renvoyée, d'un enfant folle?... oh! Jules, je vous croyais plus logique, sinon plus copiant!

Il ne répondit pas.

Angéline restait les yeux fixés sur la porte ouverte de sa cellule, et ses paupières battaient sous une impression d'effroi.

Jules, qui avait suivi la direction de ses regards, voulut doucement y conduire la jeune fille.

Elle se rejeta en arrière toute tremblante.

— Vous aussi, monsieur, dit-elle avec une ineffable expression de douleur: que vous ai-je donc fait?

Il l'attira près de lui par un geste paternel.

— Vous avez donc bien souffert ici, pauvre enfant?

— Oh! oui, interrompit-elle en frissonnant.

— Vous ne souffrirez plus: vous m'appartenez désormais.

A ce mot, Eliane se dressa sur ses pieds, et fut d'un bond près d'eux, les